



Infidélité/divorce, mise à la porte avec violence et menaces

Par Visiteur

Suite à une infidélité de ma part au domicile conjugal,j'ai été mise à la porte avec violence et menace de mort. Ayant laissé mes papiers et effets personnels au domicile conjugal,comment puis-je les récupérer? Sachant qu'il n'est pas possible, suite aux menaces faites de me rendre seule à mon domicile.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Ayant laissé mes papiers et effets personnels au domicile conjugal,comment puis-je les récupérer? Sachant qu'il n'est pas possible, suite aux menaces faites de me rendre seule à mon domicile. Juridiquement votre mari ne peut vous empêcher l'accès à votre domicile. Est ce qu'une personne peut vous accompagner?

Cordialement

Par antoni123

Bonjour,

Je pense que vous pouvez vous faire accompagner par la gendarmerie ou votre avocat.

Bon courage pour la suite